



## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

### **Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2019**

#### Ordre du jour :

1. Information par le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur le Conseil de l'Atlantique-Nord du 20 novembre 2019 à Bruxelles
2. Motion de M. David Wagner relative au maintien et à l'intensification de la pression sur le Gouvernement turc en rappelant au Luxembourg l'ambassadeur du Grand-Duché à Ankara (24.10.2019)
3. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, M. Eugène Berger, Mme Djuna Bernard, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. David Wagner, M. Claude Wiseler

M. André Bauler, remplaçant de M. Gusty Graas  
Mme Joëlle Elvinger, remplaçante de Mme Polfer  
M. Marco Schank, remplaçant de M. Marc Spautz

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gusty Graas, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, M. Nicolas Schmit, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

## **1. Information par le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur le Conseil de l'Atlantique-Nord du 20 novembre 2019 à Bruxelles**

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes informe sur le Conseil de l'Atlantique-Nord du 20 novembre 2019 à Bruxelles. Après avoir qualifié l'Alliance comme étant « en état de mort cérébrale », le Président de la République française a proposé l'instauration d'un comité d'experts pour discuter sur le futur de l'OTAN. Le Ministre allemand a proposé que ce comité de réflexion soit présidé par le Secrétaire général de l'OTAN. La France, par contre, préfère constituer le groupe par des personnalités éminentes, le Secrétaire général y pouvant figurer sans exercer aucune autorité. Le sujet sera mis à l'ordre du jour du Sommet de l'OTAN qui aura lieu les 3 et 4 décembre 2019 à Londres.

La partage des charges (« burden sharing ») a dominé les discussions lors du Conseil. Depuis 2015, un effort supplémentaire se chiffrant à 130 milliards d'euros a été fait par les pays membres. Les Etats-Unis se chargent d'environ 80% des dépenses. Selon le Ministre, l'Union européenne ne serait pas capable d'assurer seule la défense de son territoire. Les Etats-Unis insistent à ce que chaque pays allié dépense au moins 2% de son PIB pour la défense.

Les relations avec la Russie et la Chine ont également été débattus par les Ministres. Un grand consensus régnait sur la question de la préservation du traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) signé par 190 pays. Ne font pas partie du TNP la Corée du Nord, le Pakistan, l'Inde, le Soudan et Israël. Le nouveau Traité START de 2010 entre la Russie et les Etats-Unis sur les armes nucléaires prendra fin en 2021. Les pays alliés se sont tous prononcés pour une prolongation de cet accord.

Au programme du Sommet de l'OTAN figureront notamment les sujets du futur de l'Alliance et du partage des charges. Le Luxembourg a doublé ses efforts dans les dernières années pour atteindre le but de 0,6% du PIB. Selon le Ministre, les efforts dans le cadre de la défense européenne doivent être perçus comme complément aux efforts pour l'OTAN. Par ailleurs, le Ministre voit dans les critiques du Président français certains aspects positifs. Ainsi, l'OTAN n'est pas seulement une alliance militaire, mais englobe aussi un aspect politique. Il faudra défendre les valeurs communes et coopérer ensemble. Il serait inconcevable qu'un pays de l'Alliance attaque militairement le territoire d'un autre Etat sans consulter au préalable les autres membres de l'Alliance. C'est donc à juste titre que le Président français aurait critiqué la Turquie. Des sujets comme les attaques en ligne, les guerres hybrides, la manipulation des processus d'élections et l'intelligence artificielle marqueront les débats sur le futur de l'OTAN.

### Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Le Président de la Commission déplore le fait que le sujet de l'intervention de la Turquie en Syrie du Nord n'ait pas été discuté davantage lors du Conseil. Lors d'une récente réunion de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, ce sujet a été évoqué dans toutes les commissions. Par ailleurs, l'orateur rappelle que les pays membres ne se sont pas engagés à atteindre à court terme le but de 2% de leur PIB pour la défense, mais de se diriger progressivement vers ce seuil. Bien que se situant largement en dessous du seuil de 2%, le Luxembourg aurait toujours reçu de bonnes évaluations par l'OTAN. Ceci est notamment dû au fait que le Luxembourg dépense beaucoup plus que 20% pour investir dans des nouveaux équipements. La participation à des missions civiles et militaires est également bien vue auprès des pays alliés. Le Président de la

Commission rappelle que le budget de la Défense n'est pas seulement destiné à soutenir l'OTAN, mais aussi à la politique de défense commune de l'Union européenne.

En réponse à des questions posées par M. Mosar, le Ministre répond que seulement deux Ministres ont évoqué le sujet du retour de combattants étrangers détenus en Syrie. Dans la situation actuelle, il est difficile à dire où se trouvent exactement les camps de détention. Un certain nombre des femmes et enfants des combattants se trouvent à des endroits sous autorité turque. Selon le Ministre, une solution en Irak ne serait pas envisageable. Quant aux relations avec la Chine, il serait souhaitable que l'Union européenne puisse négocier un accord-cadre sur la sécurité et la technologie du 5-G. A l'heure actuelle, les Etats membres agissent seuls, la firme Huawei étant très présente dans le secteur télécom. Les ambassadeurs des Etats membres de l'Union européenne peuvent se rendre dans la province de Xinjiang. Le Luxembourg n'a aucune relation économique avec cette province.

M. Halsdorf évoque l'approche des « 3 D » (Diplomatie, Défense, Développement), en soulignant les efforts que le Luxembourg fait dans le domaine du développement en tant qu'un des rares pays dépensant environ 1% du RNB pour l'aide publique au développement. Selon l'orateur, il ne faudrait pas voir l'effort de la défense séparément des autres domaines. En tant que petit pays, le Luxembourg est limité dans ses moyens et essaye de les utiliser de façon efficace. Le Ministre répond que le Gouvernement poursuit la stratégie des « 3 D », mais il s'avère que les Etats-Unis insistent à ce que les Alliés dépensent plus pour la défense.

Le Ministre répond à une question de M. Wiseler que les propositions concernant le groupe de réflexion sur le futur de l'OTAN seront discutées lors du Sommet. Selon la proposition allemande, le groupe serait présidé par le Secrétaire général et chaque Etat membre y serait représenté. Ceci ne serait pas le cas selon le modèle proposé par la France.

M. Wagner pose une question sur la Bolivie. Le Ministre répond que ce sujet sera débattu le 9 décembre au Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

Mme Empain déplore le manque de culture de discussion au sein de l'OTAN. Elle voudrait savoir si les structures de l'OTAN permettent de créer un groupe de réflexion apte à dépasser la routine actuelle pour s'adapter aux défis futurs. Le Ministre fait savoir que le rôle des Etats-Unis est prépondérant et que le Secrétaire général de l'OTAN s'est déjà dit prêt à accepter un éventuel mandat pour diriger le groupe de travail.

## **2. Motion de M. David Wagner relative au maintien et à l'intensification de la pression sur le Gouvernement turc en rappelant au Luxembourg l'ambassadeur du Grand-Duché à Ankara (24.10.2019)**

Le Président de la Commission rappelle que, pour différentes raisons, la motion sous rubrique a été critiquée en séance plénière. Il souligne que le Ministre des Affaires étrangères et européennes avait convoqué l'Ambassadeur de la Turquie au sujet de l'intervention en Syrie du Nord. La motion avait été renvoyée en commission notamment pour y discuter sur le troisième point : *« A s'engager au niveau des Nations unies en faveur de l'envoi d'une Force de maintien de la paix des Nations unies dans le Nord et l'Est de la Syrie afin d'y protéger la population locale contre l'intervention turque »*.

Le Ministre explique que l'envoi d'une Force de maintien de la paix nécessite en premier lieu un mandat donné par le Conseil de Sécurité des Nations unies. Or, un tel mandat ne peut pas être obtenu, la Russie bloquant toute initiative en ce sens. Les Nations unies ont fait beaucoup d'efforts sur le plan humanitaire et, selon le Ministre, devra continuer

à ce faire. Le Luxembourg dépense 5 millions euros par an pour l'aide humanitaire en Syrie. La ville d'Idlib, abritant quelque 3 millions d'habitants et 10.000 combattants, est un point chaud. Dans le cas de combats dans cette ville, les habitants n'ont qu'une solution, à savoir s'enfuir vers la Turquie. C'est pour cette raison que le potentiel humanitaire des Nations unies doit être maintenu.

Quant au deuxième point de la motion, le Ministre fait savoir que les Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ne peuvent pas interdire les ventes et exportations d'armes vers la Turquie. Le seul moyen est de faire appel aux Etats membres de ne plus livrer des armes à la Turquie.

### **3. Divers**

Il s'avère que le Président de la Commission démissionnera de la Chambre des Députés pour occuper le siège vacant de M. Nicolas Schmit au Parlement européen. Le Ministre des Affaires étrangères et européennes ainsi que les membres de la Commission félicitent M. Angel pour son engagement pendant de longues années au sein de la Commission et lui souhaitent beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Luxembourg, le 26 novembre 2019

La Secrétaire-administrateur,  
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères  
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et  
de l'Asile,  
Marc Angel